



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises de la branche professionnelle des cabinets dentaires, à partir des données de la **DADS 2008-2016** fournies par l'Insee et de prévisions statistiques pour les années 2017-2019. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



PRÉPONDÉRANCE DES EMPLOYÉS

- Les cadres sont très faiblement représentés : 4,0 % contre 14,3 % pour le secteur.
- La proportion de professions intermédiaires est également faible (1,9 %) et inférieure à la part observée pour l'ensemble du secteur (34,6 %).
- Le taux d'employés est très important et supérieur à celui du secteur (90,4 % contre 45,7 %).
- Les ouvriers sont peu nombreux, il s'agit essentiellement du personnel d'entretien.



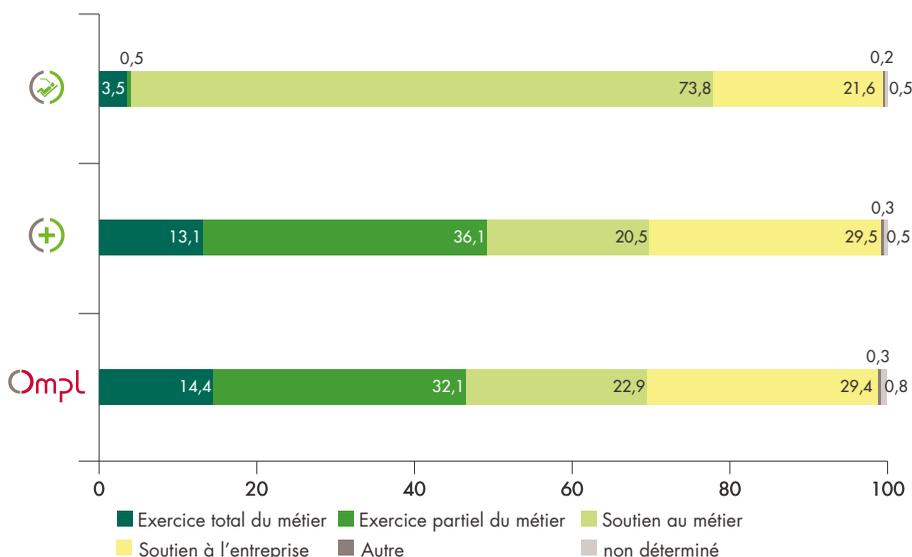
EMPLOIS ORGANISÉS EN SOUTIEN DU MÉTIER ET DE L'ENTREPRISE

95,4 % des salariés de la branche réalisent des activités de soutien dans leur emploi. Ils sont ainsi 73,8 % à exercer une activité venant en soutien du métier de l'entreprise (assistants dentaires).

Répartition des salariés par catégorie sociale (%)



Répartition des salariés par type de métier (%)



Secteur santé

Branche professionnelle



Cabinets dentaires



FEMMES PLUS SOUVENT EMPLOYÉES

Pour les femmes de la branche, la part des employées est très importante.

Elle atteint 92,6 % contre 43,4 % seulement pour les hommes.

Répartition des salariés par genre et catégorie sociale (%)



LÉGER REPLI DU TAUX DE FÉMINISATION

Par rapport à 2008, la part des femmes dans l'emploi du secteur baisse un peu jusqu'en 2016 et plus particulièrement dans les catégories cadres et professions intermédiaires.

Cette tendance semble s'atténuer selon les prévisions effectuées pour les années 2017 à 2019.

Néanmoins, la féminisation des employés devrait légèrement progresser.

Évolution du taux de féminisation par catégorie sociale (%)

Années	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
2008	70,0	74,0	99,0	93,0	97,0
2009	67,0	72,0	99,0	97,0	97,0
2010	61,0	78,0	97,0	98,0	97,0
2011	65,0	69,0	99,0	96,0	97,0
2012	69,0	74,0	99,0	97,0	97,0
2013	62,0	70,0	99,0	97,0	96,0
2014	61,0	68,5	98,4	94,9	96,2
2015	62,9	70,3	98,2	95,0	96,0
2016	58,2	66,0	97,9	94,7	95,5
2017 (sd)	59,2	67,0	98,3	95,1	95,6
2018 (sd)	58,2	66,2	98,4	95,0	95,4
2019 (p)	57,2	65,3	98,3	94,8	95,2

sd: données semi-définitives — p: prévisions



QUELQUES NUANCES RÉGIONALES

La répartition des salariés par catégorie sociale varie sensiblement d'une région à l'autre. Ainsi, la part des employés est maximale pour les Pays de la Loire (93,3 %), mais son minimum est atteint pour l'Île-de-France (85,3 %).

Répartition des salariés par région et catégorie sociale (%)

Régions	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Non déterminé ¹
Auvergne-Rhône-Alpes	2,6	2,0	92,0	3,4	0,0
Bourgogne-Franche-Comté	2,1	1,5	91,7	4,7	0,0
Bretagne	3,2	1,5	92,4	2,9	0,0
Centre-Val de Loire	ND ¹	ND ¹	92,1	3,9	4,0
Corse	ND ¹	ND ¹	93,3	4,5	2,2
DOM	1,5	2,2	91,9	4,5	0,0
Grand Est	3,4	2,5	90,3	3,7	0,0
Hauts-de-France	3,5	1,9	90,0	4,6	0,0
Île-de-France	9,0	1,9	85,3	3,7	0,0
Normandie	2,8	1,8	91,6	3,8	0,0
Nouvelle-Aquitaine	2,6	1,3	92,3	3,7	0,0
Occitanie	2,0	2,0	92,1	3,9	0,0
Pays de la Loire	2,3	1,7	93,3	2,6	0,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4,0	2,0	90,5	3,5	0,0
	4,0	1,9	90,4	3,7	0,0
	14,3	34,6	45,7	5,4	0,0
Ompl	17,6	32,5	45,5	4,4	0,0

¹ : salariés dont la catégorie sociale n'a pas pu être déterminée pour cause de secret statistique.